CHAPITRE XV.

EXPOSÉ DES BONNES PRATIQUES.

1. Nârada dit: Quelques Brâhmanes, ô roi, se livrent aux œuvres, d'autres aux mortifications, d'autres à la lecture et à l'explication du

Vêda; quelques-uns à la science et au Yôga.

2. Celui qui désire l'immortalité, doit donner au Brâhmane livré à la science les offrandes du sacrifice des Pitris et celles du sacrifice des Dêvas; au défaut d'un tel Brâhmane, qu'il donne ces offrandes aux autres, chacun selon son mérite.

5. Que dans le sacrifice des Dêvas il fasse manger deux Brâhmanes, trois dans celui des Pitris, ou un seul dans chacun de ces sacrifices; et que, même s'il est riche, il ne réunisse pas un grand

concours à un sacrifice funèbre.

4. La foi convenable au lieu et au temps, les substances, les personnes dignes et les égards nécessaires, sont autant de circonstances difficiles à réunir dans une assemblée composée de toute la famille.

5. Quand le lieu et le temps sont bien choisis, la simple nourriture des solitaires, consacrée à Hari, si elle est présentée convenablement et avec foi au personnage qui en est digne, devient une source impérissable de bonheur.

6. En partageant sa nourriture entre les Dêvas, les Richis, les Pitris, les Bhûtas, sa famille et lui-même, qu'il se persuade que tous

ces êtres ne sont autre chose que Purucha.

7. Que celui qui connaît à fond la loi, ne donne ni ne mange de viande dans un Çrâddha; que son plus grand plaisir consiste dans la nourriture des solitaires obtenue sans faire de tort aux animaux.

8. Non, il n'y a pas pour ceux qui désirent le mérite de la vertu,